

*Proposition présentée par les députés:*

*M<sup>mes</sup> et MM. Christian Brunier, Mathilde Captyn, Alain Etienne, Laurence Fehlmann Rielle, Elisabeth Chatelain, Françoise Schenk-Gottret, Roger Deneys, Sylvia Leuenberger, Catherine Baud, Brigitte Schneider Bidaux, Carole-Anne Kast, Ariane Wisard-Blum, Anne Mahrer et Esther Alder*

*Date de dépôt: 6 juin 2006*

*Messagerie*

## **Proposition de motion contre l'excision**

Le GRAND CONSEIL de la République et canton de Genève  
considérant que :

- l'excision est un acte inacceptable assimilable à la torture ;
- l'excision est une forme de violence qui prive les filles de leur droit fondamental à la santé et à l'intégrité corporelle ;
- le journal *20 minutes* affirme que de tels actes ont lieu à Genève ;
- cet acte s'inscrit dans l'oppression à l'encontre des femmes ;
- ces actes inhumains sont infligés à des enfants ;
- cette mutilation est contraire aux droits élémentaires de la personne ;
- les mutilations sexuelles sont illégales en Suisse sur la base du Code pénal suisse qui interdit les atteintes à l'intégrité corporelle. La mutilation sexuelle est une lésion corporelle grave (article 122 du Code pénal suisse) ;
- la Convention européenne des droits de l'homme, applicable aussi en Suisse, oblige à la protection des filles contre l'excision ;

- l'UNICEF a invité la Suisse à se mobiliser contre ces violations à l'intégrité corporelle lors de la Journée internationale de la femme le 8 mars dernier ;
- l'Union parlementaire africaine (UPA) plaide pour la mobilisation des parlements contre les mutilations sexuelles ;
- le colloque organisé par le Service pour la promotion de l'égalité entre homme et femme (SPPE) du canton de Genève, du 25 novembre 2005, a engagé clairement la responsabilité de l'Etat dans la lutte contre ce fléau,

invite le Conseil d'Etat

- à enquêter sur la pratique de tels actes de torture sur le territoire genevois et à rapporter au Grand Conseil ;
- à investiguer sur les mutilations sexuelles qui pourraient se pratiquer sur des jeunes filles résidant à Genève dans des zones voisines ou à l'étranger (par exemple : lieu de « vacances ») ;
- à prendre toutes les mesures de prévention contre cet acte violent ;
- à inciter des mesures de prévention contre ce fléau à l'école primaire ;
- à former le personnel de la santé, les services sociaux et les services de protection de l'enfant pour qu'ils contribuent à ces mesures de prévention et pour qu'ils interviennent auprès des victimes au niveau psychologique et médical (notamment chirurgie de « reconstruction ») ;
- à soutenir des actions de solidarité internationale contre ces mutilations sexuelles.

## EXPOSÉ DES MOTIFS

Mesdames et  
Messieurs les député-e-s,

*« Notre conviction quant à l'impératif de l'éradication des mutilations sexuelles féminines est sans équivoque. » Abdelkader Bensalah, président du Comité exécutif de l'Union parlementaire africaine (UPA).*

Selon l'UNICEF, toutes les quinze secondes une excision est pratiquée sur cette planète.

L'excision ou les mutilations génitales féminines (MGF) est le nom générique donné à différentes pratiques qui entraînent l'ablation d'organes génitaux féminins. Cette torture est liée essentiellement au désir d'assujettir les femmes et de contrôler leur sexualité. En effet, les hommes historiquement en sont les initiateurs, et ce sous le prétexte de préserver la fidélité des femmes.

Certains défendent cette mutilation humiliante au nom de particularisme culturel ou religieux. Pourtant, comme le dit fort bien l'imam sénégalais N'Diaye, secrétaire général de l'Association des imams et oulémas du Sénégal : « Il n'y a rien dans le Coran qui impose l'excision. »

Les femmes subissant ces actes restent meurtries toute leur vie tant dans leur chair que dans leur psychisme. Beaucoup de victimes meurent ou mettent en danger leur santé suite à l'excision. Hémorragie, infection, état de choc ou dépression sont quelques effets de ces actes barbares.

L'excision est une abolition du droit aux plaisirs. Nous savons pourtant l'importance d'une vie sexuelle harmonieuse sur la qualité de la vie, la santé et l'équilibre psychologique.

Rien ne peut justifier cette violation de l'intégrité corporelle, contraire aux droits élémentaires de la personne et symbole du machisme le plus révoltant.

Certains ne veulent pas envisager que de telles tortures puissent être pratiquées dans notre pays ou dans notre canton. Comment pourrions-nous y échapper ? Simplement en fermant les yeux sur cette problématique ? En Suisse, une étude de l'UNICEF et de la Société suisse de gynécologie et

d'obstétrique, datant de 2001, a démontré que 20% des gynécologues questionnés avaient rencontré des patientes excisées. Des cas de demandes d'excision ont été identifiés. L'UNICEF estime à 7000 femmes et fillettes excisées vivant en Suisse. En France, le chiffre s'élève à 30 000. Certes, plusieurs ont subi cette torture dans d'autres pays. Mais, dans la plupart des cités européennes, on enregistre de nombreux cas. Genève, ville internationale, a peu de chance d'échapper à cet horrible phénomène. Dans le journal *20 minutes* du 8 mars dernier, une femme a eu l'extrême courage d'en parler ouvertement (*voir article en annexe*). Le Service pour la promotion et l'égalité entre homme et femme du canton de Genève estime qu'au moins un millier de femmes excisées vivent à Genève, sans compter la population des « sans-papier ».

Genève, capitale des droits de la personne, ne peut pas fermer les yeux sur des pratiques aussi odieuses, même si elles s'avèrent rares dans notre région, mais souvent fort cachées. Notre petite République doit donc enquêter pour connaître l'ampleur de ce mal, prendre des mesures de sensibilisation, encourager la Suisse à adopter des mesures répressives contre les auteurs de ces pratiques assimilables à la torture et soutenir des projets de solidarité internationale contre ce fléau.

Il est aussi utile de savoir si des jeunes filles habitant Genève subissent de tels actes dans la région (cantons proches ou France voisine) ou lors de déplacements à l'étranger.

La prévention peut jouer un rôle majeur contre ce méfait tant par rapport aux instigateurs de ces pratiques qu'envers les victimes potentielles. La prévention durant l'école primaire, plus spécifiquement par rapport aux enfants à risque, est importante, car les petites filles sont souvent excisées durant les âges correspondant à cette période passée au primaire.

En espérant que le Grand Conseil sera unanime derrière cette cause, nous vous invitons, Mesdames et Messieurs les député-e-s, à soutenir toutes et tous cette motion.

Article publié dans *20 minutes* le 8 mars 2006 :

### «L'excision est aussi pratiquée à Genève»

**«A 7 ans, mon tour était venu d'être excisée.» Cet aveu terrible sort de la bouche de Suad, jeune maman de 23 ans établie à Genève. A l'occasion de la Journée de la femme, elle a décidé de témoigner à visage découvert.**

Si elle-même est retournée dans son pays d'origine pour subir une ablation, elle l'affirme: l'excision serait aussi pratiquée à Genève. Un spécialiste des Hôpitaux universitaires confirme en avoir observé, mais estime que ces actes barbares auraient été perpétrés à l'étranger.

Alors que l'UNICEF lance, à l'occasion de la Journée de la femme, une campagne de lutte contre l'excision, une Genevoise d'origine somalienne témoigne. «A 4 ans, j'ai commencé à étudier le Coran, et j'ai vite compris que ce que l'on faisait à mes soeurs n'était écrit nulle part. A 7 ans, mon tour était venu d'être excisée. J'ai refusé. Mais ma mère, contre l'avis de mon père et cédant à la pression sociale, a fait appel à un homme qui a procédé à une excision pharaonique – ablation du clitoris, coupure des petites lèvres et sutures entre elles – après que mon cousin et mon frère eurent été circoncis avec le même ustensile», se rappelle Suad Aden, une jeune maman de 23 ans vivant à Genève depuis sept ans.

### Accepter sa mutilation

D'une voix calme, elle explique que cette opération douloureuse vise à purifier et à garantir la chasteté. Suad entreprend aujourd'hui un travail sur elle afin d'accepter sa mutilation: «Depuis la naissance de mon fils, je commence à me sentir femme et à reprendre goût à la vie. Je suis en contact avec un chirurgien réparateur qui opère Suad Aden a vécu dans les camps de réfugiés kenyans avant d'arriver à Genève. les personnes ayant subi une mutilation génétique féminine.» Selon Suad, l'excision se pratiquerait à Genève. Le Dr Aaron Vunda, des HUG, confirme en avoir observé, mais, selon lui, elles auraient été pratiquées à l'étranger.

Shahīn Ammane